

## L'ACTION : PLUS QUE JAMAIS SALUTAIRE

Il n'est pas un ami de la finance, il en est le pur produit du système capitaliste, milliardaire jusqu'au bout des ongles. D'aucun en était l'ennemi avant d'en devenir son allié.

Curieusement ou naturellement, l'un pour être élu s'est nourri des colères d'une grande partie du peuple américain. L'autre les attise en mettant en œuvre une politique de liquidation sociale (la loi travail entre autres) et du même coup ouvre des portes toujours plus influentes à l'extrême droite. S'il est une similitude entre les USA et la France c'est bien que l'abstention a frappé très fort là où les salariés, les chômeurs, les précaires sont en attente d'une vraie politique de progrès social.

Dans ce contexte, les salariés et les retraités ont besoin de se faire plus entendre sur leur mal vie, leurs revendications et qu'ils comptent autrement dans le débat public, dans les médias et qu'on arrête de parler à leur place.

Spéculer sur la peur Trump pour en espérer des retombées politiques en France relève de l'irresponsabilité et de la perversité politiques. La vraie question est bien de changer le contenu, en finir avec l'austérité, la soumission aux intérêts du CAC 40 et des actionnaires. La redistribution des richesses pour de meilleurs salaires et pensions, une véritable protection sociale solidaire, les 32 h, la retraite à 60 ans etc...c'est le sens que doit prendre l'histoire.

De ce point de vue, notre mission et notre responsabilité syndicales pour la défense des revendications, l'organisation de luttes, l'unité d'action, imposer d'autres choix pour le quotidien et la société se trouvent rehaussées. Faisons en sorte que les mobilisations soient beaucoup plus fortes. La consultation des retraités sur les lieux de vie participe à investir les retraités sur leurs besoins et aspirations pour les transformer en revendications en actions. Discutons dans nos réunions de syndiqués et plus largement avec tous les retraités de la proposition de l'UCR d'aller vers une nouvelle journée d'actions avant les élections. Prenons des initiatives partout pour permettre l'expression revendicative des retraités et affermir leur rapport de force par des adhésions en très grand nombre à la CGT.

## Loi sur le financement de la Sécurité Sociale

Votée en 1<sup>ère</sup> lecture par l'Assemblée Nationale elle s'inscrit dans une logique purement comptable où les économies financières priment sur les besoins sociaux et de santé. L'enveloppe budgétaire de l'assurance maladie progresse deux fois moins vite que les besoins. La CGT appelle l'ensemble des salariés et des retraités à se mobiliser pour la défendre et la renforcer. Des solutions existent pour le droit au logement pour tous : La CGT propose de rompre avec les politiques de bas salaires et de précarisation de l'emploi, construire 200 000 logements locatifs sociaux par an pendant 5 ans et avec l'engagement de la part de l'Etat, appliquer la loi SRU (au minimum 25% de logements sociaux) dans toutes les communes, lutter contre la vente à la découpe, réorienter les avantages fiscaux dont bénéficie le logement privé vers le logement social, élargir la collecte de la participation des employeurs à l'effort de construction à l'ensemble des entreprises et de rétablir le taux réel de 1% de la masse salariale ; démocratiser la gestion du logement à

tous les niveaux et élargir les attributions des commissions logement des comités d'entreprises et de les étendre à toutes les entreprises.

## Projet de loi de finances pour 2017 : la soumission aux injonctions de Bruxelles

Voici les 5 recommandations de l'UE à la France : réductions des dépenses des collectivités territoriales, diminution du coût du travail, Réforme du système d'assurance chômage, réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, mise en place du prélèvement à la source. Même si des amendements de députés, l'un étendant la taxe sur certaines transactions financières, l'autre augmentant le nombre de retraités exonérés de CSG pourraient aller dans le bon sens, ce projet de loi de finances 2017 est un basculement de la fiscalité des entreprises vers les ménages. Une réforme fiscale reste plus que jamais nécessaire.

## I.Télé : solidarité avec les salariés

La rédaction de la chaîne d'information en continu du groupe Canal+ est en grève depuis le 17 octobre dernier à une écrasante majorité. Les salariés protestent

contre la mise à l'antenne de Jean-Marc Morandini. Mais en fait leur ras-le-bol va bien au-delà de cette provocation du patron autoritaire Bolloré. La CGT a toujours défendu le pluralisme de l'information, pilier de notre démocratie, et s'est élevée depuis longtemps contre cette concentration des médias par les principaux milliardaires de notre pays.

## Démantèlement du camp de Calais

Le gouvernement a enfin pris la décision de démanteler le camp de Calais. Cette opération aurait dû être préparée depuis des mois pour un accompagnement digne des migrants. Au contraire le gouvernement a laissé se développer « la jungle de Calais » favorisant la xénophobie et le repli identitaire. La CGT appelle à se joindre aux actions de solidarité et de soutien aux migrants.



## Baisse artificielle du chômage et montée réelle de la précarité

Globalement le nombre de chômeurs, toutes catégories confondues A+B+C, augmente de + 0,8% sur trois mois et 0,9 % sur un an, c'est bien le travail précaire qui augmente et non le chômage qui baisse. Certes, la catégorie A est à nouveau en baisse de 1,9 % sur un mois et 1 % sur trois mois mais c'est l'arbre qui cache la forêt. Le plan 500 000 formations supplémentaires fait son effet. Les contrats courts sont toujours de mise, l'activité réduite touche 34,4 % des inscrits, les contrats intérimaires augmentent de 5,3% en un an. Le recours aux contrats à durée déterminée s'intensifie. La nécessité de mettre en place une sur-cotisation sur les contrats courts est de plus en plus d'actualité. Les négociations sur l'assurance chômage doivent reprendre au plus vite, sur cette base.



## Le CETA en sursis

La CGT se félicite du courage politique affiché par la Wallonie qui résiste à une pression considérable de la Commission Européenne et des autres gouvernements européens et ils seraient mieux inspirés de revoir leur copie et de rouvrir les négociations notamment concernant les droits des travailleurs qui doivent être garantis, ne pas être soumis à une logique de concurrence ; les services publics doivent être exclus de l'application de l'accord ainsi que l'ensemble des biens culturels.

En l'état, le projet d'accord CETA n'est pas acceptable pour la CGT.

## Le recul de l'âge de la retraite serait-il bénéfique à l'économie française ?

Une étude du conseil d'orientation des retraites après celle de la direction générale du trésor, selon les Echos, estimerait qu'allonger l'âge d'ouverture des droits à la retraite permettrait d'augmenter la croissance et l'emploi. Ces études sont altérées par une hausse supposée temporaire du chômage et par

des simulations reposant sur un choix d'hypothèses économiques discutables. Mais l'étude montre aussi que le recul de l'âge de la retraite a fait augmenter le nombre de sans-emplois et fait exploser celui des invalidités, RSA ou chômeurs en fin de droits. Une véritable réforme des retraites et de leur financement reste à conquérir.

## Les comités d'entreprises en danger

Rejeté lors de l'examen de la loi El Khomri, le gouvernement revient à la charge et prévoit que dès l'année prochaine, la participation financière des CE versée au titre des aides aux vacances fasse l'objet d'un plafond d'exonération de cotisations et contributions sociales fixé à 322 euros par an et par salarié. Alors qu'on ne compte plus les cadeaux aux patrons, le gouvernement s'attaque aux avantages des salariés. La CGT appelle à signer massivement la motion pour le retrait.

## Inégalités professionnelles : ça suffit !

Le succès, entre autres, de la campagne « Vie De Mère » lancée par la CGT et l'UGICT, le 3/10, montre que cette question mobilise les salariés-es. Les inégalités deviennent inacceptables avec des exemples de conditions de travail scandaleuses dans la dernière période. Il est urgent de mettre en place les revendications de la CGT : instaurer des sanctions réellement dissuasives pour les entreprises qui discriminent, lutter contre la précarité et les temps partiels inférieurs à 24h, augmenter les salaires des métiers à prédominance féminine, instaurer une action de groupe pour agir en justice contre les discriminations, permettre à toutes et tous d'articuler carrière professionnelle et parentalité.

## Syndicalisation

Le courant d'adhésions ne se dément pas mais dans le même temps il y a encore beaucoup de syndiqués sans leur FNI 2016. Travaillons ensemble dans les syndicats départementaux et avec les sections UFR à renforcer la CGT pour 100 % de FNI en 2016.

### Erratum FLASH octobre 2016 :

Dans l'édito lire «... sur 35 sections... », «... faire face difficilement...» et dans l'article sur le CICE lire « ...années 2013-2014... »

## International

### Tchad : non à la précarisation des fonctionnaires et des étudiants

En grève depuis un mois, ils s'opposent à la réduction de leurs salaires. En septembre 2016 le gouvernement leur a supprimé primes et indemnités tout en les privant de leurs salaires depuis deux mois. Les étudiants ont vu toutes leurs bourses supprimées. La CGT soutient leur lutte et interpelle le gouvernement français, allié du Tchad dans la lutte contre le terrorisme.

### Suède : l'accueil des migrants peut devenir un atout économique.

La Suède pays d'Europe qui accueille le plus de réfugiés par rapport à sa population a atteint un taux de croissance de 4,5% fin 2015, ce serait en partie grâce à l'immigration.

Le gouvernement a pris des mesures importantes pour d'accueil et d'installation et ils occupent de nombreux postes de travail délaissés par les suédois.

L'accueil des migrants peut être bénéfique au pays qui les accueille.

### Pologne : victoire des femmes pour le droit à l'IVG

Suite à la mobilisation massive des polonaises, aux manifestations organisées dans tout le pays et de celles de solidarité qui ont eu lieu en Europe, le parlement polonais a été contraint de rejeter, le projet de loi visant à interdire totalement l'Interruption volontaire de grossesse (IVG). La loi sur l'IVG qu'il faut encore faire évoluer car étant l'une des plus régressives d'Europe.

La montée des remises en cause des droits fondamentaux des femmes en Europe et dans le monde inquiète la CGT qui appelle les dirigeants européens à tirer toutes les leçons de cet épisode et à inscrire le droit à l'IVG dans la Charte européenne des droits fondamentaux. La vigilance s'impose!



Vie nouvelle m'informe  
donc je m'abonne  
6 numéros au prix de 12€ par an